



LA RENTRÉE DES CLASSES AU CCAT : CAP SUR LE SERVICE DE FORMATION CONTINUE

Rouyn-Noranda, le mercredi le 6 septembre 2023 – À l’occasion de la rentrée des classes, le Conseil de la culture de l’Abitibi-Témiscamingue (CCAT) souhaite mettre de l’avant son service de formation continue, dont la nouvelle entente avec Compétence culture vient de faire grimper à 114 441 \$ le montant alloué aux activités de formation jusqu’au 31 mars 2024.

Auparavant financé par la direction régionale de Services Québec, le service de formation continue du CCAT est maintenant financé par le programme Intervention-Compétence de Compétence culture.

Les clientèles admissibles demeurent les artistes professionnel.le.s et les travailleur.se.s du milieu artistique et culturel, et plus d’une dizaine d’activités régulières sont programmées pour la saison d’automne 2023.

De nouveaux paramètres de gestion nous amènent toutefois à moduler différemment nos services de perfectionnement individuel et de groupe.

Nouveautés :

- Pour un **perfectionnement individuel**, 85 % des dépenses admissibles pour une activité de formation seront remboursées **jusqu’à concurrence de 2 000 \$**.
- Pour un **perfectionnement de groupe** d’un minimum de 4 participants, le remboursement d’une activité de formation pourra aller jusqu’à 85 % des dépenses admissibles.

Pour en savoir plus sur le service de formation continue, les formations offertes à l'automne, le perfectionnement individuel ou de groupe : <https://ccat.qc.ca/services/formation-continue/abitibi-temiscamingue/>

Si vous avez des besoins de développement de vos compétences, communiquez avec Lucie Baillargeon, coordonnatrice du service de formation continue, au formation@ccat.qc.ca. Premier arrivé, premier servi!



-30-

Contact

Camille Dallaire, agente de communications
Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
com@ccat.qc.ca
(819) 764-9511